

victimes de Xynthia



L'AIGUILLON-SUR-MER (VENDEE), LE 18 FÉVRIER 2011. MICHELLE ET GÉRARD FOURGEREAU ESPÈRENT S'INSTALLER DANS LEUR NOUVELLE LOCATION AU PRINTEMPS.

« Nous sommes des survivants »

GÉRARD ET MICHELLE FOURGEREAU ● qui ont perdu leur maison

LA FAUTE-SUR-MER (VENDEE)
DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Au lendemain du passage de Xynthia, alors que la tempête avait réduit à néant leur petite maison de la rue des Voiliers, au beau milieu de la cuvette meurtrière de La Faute, Gérard et Michelle Fourgerreau, 62 ans et 60 ans, s'étaient jurés qu'ils ne quitteraient jamais le village. Trop attachés à leur « petit paradis », et à cette maison de vacances devenue leur location à l'année, où ils coulaient depuis quelque temps une préretraite heureuse, après une vie passée dans une HLM du Val-d'Oise. Un an plus tard, après avoir traîné leur peu d'affaires encore utilisables — dont leur linge, nettoyé au pressing pour 1 800 €, remboursés par leur assurance — dans deux relogements d'urgence, les Fourgerreau ont finalement dû quitter La Faute. Pas pour aller bien loin, puisqu'ils ont trouvé une nouvelle location à L'Aiguillon-sur-Mer, la com-

mune voisine, sinistrée en partie elle aussi. Ils espèrent s'y installer aux beaux jours. « Cela a été sacrément compliqué, explique Gérard, on a visité des tas de maisons, mais elles étaient toutes bien trop loin d'ici. Seulement, sur La Faute et L'Aiguillon, les tarifs sont trop élevés pour nous, à cause des locations saisonnières. »

Leur petite-fille reste craintive à la vue de l'eau

Comme encore près de 250 personnes, toutes touchées par la tempête, à des degrés divers, Gérard et Michelle ont fait appel au Secours populaire, et à l'aide apportée par différentes associations caritatives : « On ne roule pas sur l'or. L'assurance nous a bien remboursés, c'est-à-dire près de 50 000 € pour tous nos meubles et notre voiture, mais ça, on va en avoir besoin pour remeubler notre nouvelle maison. Nous n'avons pas de mutuelle, et Michelle s'est cassé l'épaule la nuit de la tempête. Les soins restent en

grande partie de notre poche », regrette Gérard. « On ne peut pas dire que la mairie nous ait aidés, souligne Michelle. En un an, on n'a eu aucun contact avec l'équipe municipale, on se débrouille tout seuls. » Si Pauline, leur petite-fille, en vacances chez ses grands-parents la nuit de Xynthia, a dû suivre quelques séances chez un psychologue et reste toujours très craintive à la vue de l'eau ou à l'annonce des grandes marées, Gérard et Michelle, eux, affichent, en façade du moins, un bon moral : « On va bien, on est ensemble, on n'a pas eu de mort dans notre famille », relativise Michelle. Pourtant, on l'entend avouer qu'elle pense « très souvent » au moment où, avec ses enfants et ses petits-enfants, ils se sont retrouvés dans cette eau glacée, terrorisés, persuadés qu'ils allaient « tous mourir ». Et de lâcher, ensemble, en estimant ne pas avoir le droit de se plaindre : « Nous sommes des survivants. »

ANNE-CÉCILE JUILLET

retournaient pour la première fois dans leur maison détruite par Xynthia.

Renaud se bat toujours pour les sinistrés

LA FAUTE-SUR-MER

Depuis un an, Renaud Pinoît et les membres de l'Association des victimes des inondations de La Faute-sur-Mer (Avif), se bagarrent et ils ne lâchent rien. Outre la plainte au pénal avec constitution de partie civile qu'elle a déposée, l'Avif a été de toutes les réunions, de toutes les concertations, de toutes les disputes, notamment à propos de ces fameuses « zones noires ». Celles où tout devait disparaître, et qui, en une année, ont tant fait couler d'encre, mobilisé des centaines de riverains mécontents, en Vendée comme en Charente-Maritime, et fait s'arracher les cheveux aux ingénieurs du ministère de l'Environnement. Rapidement rebaptisées « zones de solidarité » par l'Etat, elles ont globalement fini par faire consensus à La Faute-sur-Mer. Ici et à L'Aiguillon-sur-Mer, 693 des 823 foyers, soit 85 % de ceux qui habitaient les zones noires, ont finalement accepté de vendre leur maison à l'Etat. Cinq cent soixante-sept doivent être rasées à La Faute. « Notre mobilisation a fini par payer, puisqu'il ne faut quand même pas ou-



LA FAUTE-SUR-MER, LE 18 FÉVRIER 2011. Renaud Pinoît devant la banderole commémorative des victimes vendéennes de Xynthia.

blier que les zones noires, au début, c'était du grand n'importe quoi, se souvient Renaud Pinoît. Des maisons qui avaient eu 20 cm d'eau s'y retrouvaient, tandis que d'autres, plus dangereuses, échappaient au couperet. » Pourtant, tout n'est pas encore réglé. A la pointe de L'Aiguillon, une propriétaire promet de résister jusqu'au bout. A La Faute, un propriétaire entend toujours sauver sa résidence secondaire. Certains, prévoyants, font rajouter un étage à leur bâtisse pour se réfugier en cas de future inondation. D'autres encore souhaiteraient être inscrits en « zones noires ». Pour déloger les 79 réfractaires, dont le maire de La Faute, une procédure d'expropriation doit commencer cet été. Les recours seront possibles, mais la lutte s'annonce rude.

A.C.J.

L'ancien quartier d'Emile est devenu un no man's land

LA FAUTE-SUR-MER

Lorsqu'on l'aperçoit en train de tourner autour de ce qu'il reste de sa maison — quatre murs, un toit, des volets brinquebalants —, on se demande bien ce qui pousse Emile, 78 ans, à s'y rendre encore, chaque jour ou presque. Cette demeure de plain-pied, rue des Vieux-Gréments à La Faute-sur-Mer, se trouve à l'endroit

précis où l'eau a atteint son plus haut niveau, presque 2,60 m, dans cette « cuvette de la mort » où 29 personnes ont péri. L'ancien commissaire de police attend le jour où les bulldozers vont tout « déconstruire ». C'est-à-dire le jour où les entreprises vont raser les maisons et en récupérer les matériaux. Rasés, aussi, les souvenirs vieux de quinze ans et celui de son épouse. « Elle est enterrée ici. Je ne peux pas

m'éloigner de La Faute. » Comme presque 300 Fautais, Emile a dû quitter le village. Lui se retrouve dans un nouveau logement à L'Aiguillon-sur-Mer, dans un studio de 21 m². « Malgré tout, je n'ai pas hésité à céder ma maison aux Domaines, c'était impensable de revenir ici. »

Tourner la page

Aujourd'hui, le quartier est un véritable no man's land, entouré de barrières. Un quartier fantôme où les volets claquent, où l'herbe pousse à l'intérieur des maisons, où gît une carcasse de voiture, et où quelques tags malveillants à l'égard de la municipalité ont été recouverts à la hâte. Municipalité qui entend faire de cet ancien marais abandonné à la frénésie immobilière depuis vingt ans un « lieu dédié à l'environnement ». « Mes anciens voisins sont partis, les uns à La Tranche, trois autres ont acheté un terrain en commun à La Grillère, ils font reconstruire les uns à côté des autres. J'ai perdu deux copains de pêche cette nuit-là, dit l'ancien policier, amer. Les autres voisins, même les plus costauds, ont été sacrément fragilisés. » Emile, lui, tient ses distances avec la polémique. Il attend juste que les bulldozers arrivent, « en mars ou en avril », pour tourner la page.

A.C.J.



LA FAUTE-SUR-MER, LE 18 FÉVRIER 2011. Emile vient presque chaque jour voir sa maison située dans la « cuvette de la mort » où 29 personnes ont perdu la vie.